

Recevez rapidement, aisément et en toute sécurité vos paiements

Inscrivez-vous dès maintenant aux virements bancaires automatiques et aux relevés électroniques!

Nous mettons fin aux paiements par chèque en papier

Au cours de l'hiver 2020, le ministère éliminera progressivement les paiements par chèque en papier aux fournisseurs indépendants qui reçoivent des versements au nom des bénéficiaires de l'aide sociale.

Les avantages :

- permet de recevoir régulièrement et au bon moment des paiements en ligne sécurisés;
- élimine les retards attribuables à la distribution postale et les chèques perdus ou manquants;
- fait gagner du temps, puisqu'il n'est plus nécessaire d'aller à la banque;
- procure un accès rapide aux relevés électroniques qui comportent des renseignements plus détaillés sur les paiements et éliminent la nécessité de remplir des documents.



**Joignez-vous aux plus de 2 000
fournisseurs qui ont déjà opéré
le changement.**

Inscrivez-vous aujourd'hui!

Rendez-vous au [Ontario.ca/
depotdirectfournisseurs](https://ontario.ca/depotdirectfournisseurs) pour
accéder au formulaire et vous inscrire
en ligne en toute sécurité.

Aussitôt que nous aurons traité votre
demande, vous commencerez à
recevoir vos paiements électroniques!

Vous avez besoin d'aide?

Envoyez-nous un courriel à :
SA-DBD.MCCSS@ontario.ca

Appelez-nous au : **1 888 444-1116**

Ontario

